

01 fév 2019 -16:24

Appartient à Conseil des ministres du 1er février 2019

Stratégie climatique européenne à l'horizon 2050 - Organisation des travaux

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères et européennes Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la création d'un format de coordination dit "restreint" afin d'assurer le pilotage stratégique du dossier climat au niveau européen.

L'accord de Paris invite les parties à communiquer d'ici 2020 leurs stratégies à long terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En réponse, le 28 novembre 2018, la Commission européenne a publié sa communication *A Clean Planet for all - A European strategic long-term vision for a prosperous, modern, competitive and climate neutral economy*. Par cette communication, la Commission souhaite placer les jalons d'une société bas carbone (zéro émission nette), d'une manière socialement équitable et efficace en termes de coûts.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>